

M. l'Orateur suppléant: Sauf erreur, le très honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a la parole. Le secrétaire d'État peut poser une question, s'il le désire, mais le chef de l'opposition, qui a la parole, peut refuser d'y répondre.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'en est au point où le secrétaire d'État prend la parole à tout propos. Il aime s'entendre parler. Je me ferai un plaisir de répondre à n'importe quelle question à la fin de mes observations, mais ces interruptions superflues, qui visent à nuire au débat... (*Exclamations*) Quand on lance une pierre, on sait toujours qui on a frappé d'après les cris qu'on entend.

L'hon. M. Pickersgill: On le sait, en tout cas, d'après les pleurs.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ne vous vendez pas.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Des voix: Asseyez-vous!

L'hon. M. Pickersgill: Le très honorable représentant me dit de ne pas me vendre. Je n'ai jamais pleuré. Je ne me suis jamais plaint qu'on refusait de m'entendre.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Qu'on me permette de signaler qu'il n'y a pas lieu de poser la question de privilège maintenant. Je demande au chef de l'opposition de continuer son discours.

Le très hon. M. Diefenbaker: Jamais de ma vie, monsieur l'Orateur, ai-je été témoin d'autant d'interruptions pendant que quelqu'un faisait la critique d'un livre. Et pourtant le secrétaire d'État est lui-même écrivain. Vais-je pouvoir continuer? J'ai parlé de l'expansion réelle de l'économie. Ensuite, selon ce discours de 1960, une autre question se posait: Qu'appelle-t-on prix stables? L'honorable représentant admettait une fluctuation d'environ 1 p. 100. Il parle ensuite de la philosophie de Maynard Keynes et conclut que Keynes ne pouvait vraiment viser la génération actuelle. Il conclut aussi qu'il nous faut des programmes qu'on peut entreprendre et abandonner rapidement, et même inverser. C'est intéressant; je réclame le ministre des Finances (M. Gordon) à cet égard.

J'ai aussi parlé de l'ouvrage *Evolution and Problems, 1954*. Ne décrit-il pas en détail un Canada fortement centralisé?

L'hon. M. Lamontagne: Quel est le titre du livre?

Le très hon. M. Diefenbaker: Il dit qu'il nous faut un conseil de recherche économique pour nous dire ce dont notre économie a besoin. Il demande d'instituer, au sein du gouvernement, un comité consultatif de l'expansion

et de la stabilité économique, qui conseillerait le gouvernement et l'entreprise privée. Il croit que pareil organisme, une fois créé, pourrait remettre d'aplomb, comme il le dit, un gouvernement aussi incompétent qu'irresponsable. Je m'abstiendrai de faire des commentaires à ce sujet. Je ne sais si l'on a déjà établi ce comité.

En ce qui concerne l'entreprise privée, il conclut de ce qui se passe qu'elle a besoin de direction. C'est, en tous cas, ce que je conclus après avoir relu ce qu'il dit. Il a déclaré, en effet, que la production est mal aiguillée par l'entreprise privée, qui se fie peut-être à la publicité pour créer son marché, qui peut concentrer l'attention du public sur des besoins de second plan, alors qu'elle devrait s'intéresser à autre chose et qu'elle néglige peut-être des objectifs importants. Voici toute cette doctrine, monsieur l'Orateur, règles si claires qu'on les comprend d'emblée. C'est la doctrine sur laquelle se fonde la planification dans laquelle s'est engagé le gouvernement actuel.

Il affirme que le Canada devrait développer son industrie secondaire, ce qui est certainement vrai. Il ajoute qu'on ne peut y procéder en encourageant simplement la petite entreprise en la protégeant par des barrières douanières et que ces entreprises devraient se lancer dans la concurrence sur une plus grande échelle. Enfin, voici ce qu'il dit d'un gouvernement qui s'intéresse à la petite entreprise:

Il en résultera peut-être un moins grand nombre d'unités importantes dans chaque industrie.

Qu'advient-il de la petite entreprise? Qu'arrive-t-il à tout le petit commerce de nos villes et de nos cités?

Il passe ensuite au Nord canadien, car rien ne lui échappe. Il parle donc de la mise en valeur des régions septentrionales. Il n'a pas confiance dans l'exploitation du grand Nord. Alors que les régions septentrionales du Canada joueront, sans doute, un rôle important dans l'économie canadienne, dit-il, les énormes capitaux privés et publics qu'il faudrait consacrer à la mise en valeur de l'immense «nouvelle frontière» économique permettraient un apport beaucoup plus grand au bien-être général si on les employait, pour l'instant, dans les régions plus peuplées du pays. Voilà donc cette doctrine, monsieur l'Orateur. Il dit ensuite qu'afin de maintenir les prix au niveau qu'il convient en vertu des programmes fiscaux sélectifs qu'on préconise, le commerce et l'agriculture devraient se réunir dans le cadre d'une conférence annuelle au cours de laquelle on expliquerait les objectifs qu'il faut atteindre et on stimulerait le sens de la responsabilité sociale afin d'empêcher les conflits que créent, par